

*Initiatives ministérielles*

À mon avis, le gouvernement fait une grave erreur en affaiblissant une institution comme Radio-Canada qui est la pierre angulaire de notre réseau de radiodiffusion. Désormais, s'il en tient au gouvernement, Radio-Canada serait dispensée de travailler à l'unité nationale juste au moment où ce gouvernement devrait utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les Canadiens soient bien informés et partagent une vision commune de l'avenir, tout en appréciant nos différences régionales et linguistiques.

À mon avis, pour bâtir l'unité nationale du Canada, il faut avoir pour but de développer son caractère, de construire son identité et sa conscience nationale. Et nous avons besoin d'institutions puissantes comme Radio-Canada pour faire en sorte que toutes les régions et tous les partenaires sociaux tissent ensemble l'unité du Canada.

*[Traduction]*

Malheureusement, monsieur le Président, ce n'est pas de cette façon que ce projet de loi est conçu. Ce gouvernement est en train de créer une forme de souveraineté-association au sein de notre système national de radiodiffusion, c'est-à-dire au sein de la Société Radio-Canada, au lieu d'établir des voies de communication et des liens communs entre toutes les régions du pays. La survie culturelle est une question critique à l'heure actuelle.

• (1530)

J'ai devant moi une mesure législative intéressante qui est actuellement étudiée par le Conseil européen. Cet organisme a créé un fonds important appelé le fonds de soutien Euromidges. Ce fonds a été mis sur pied à la fin de 1988 afin de favoriser le développement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle européenne. Son objectif principal est d'ordre culturel. L'organisme a dit dans son rapport que l'importance de l'audiovisuel dans la transmission de la culture européenne sous toutes ses formes est évidente; les valeurs culturelles européennes, en particulier, doivent être communiquées aux jeunes générations.

La survie culturelle est actuellement une question d'importance critique. La radiodiffusion est un moyen central de communication pour les Canadiens, un instrument important d'expression canadienne dans le domaine des arts et du spectacle, ainsi qu'un outil essentiel pour donner une perspective canadienne à l'information et à la programmation. La Société Radio-Canada rejoint presque chaque foyer. Elle est par conséquent dans une position unique pour favoriser cette appréciation et cette essor culturels auprès des générations actuelles et futu-

res. C'est ainsi qu'on formera le Canada et qu'on l'informer. La culture canadienne prend ainsi son caractère très distinctif.

Cette façon de procéder me préoccupe beaucoup. Le téléviseur qui est dans tous les foyers et la télécommande constituent la clé de l'avenir de l'identité culturelle du Canada. Il est très inquiétant de jeter un coup d'oeil sur ce projet de loi et de voir comment le gouvernement a créé une forme de souveraineté-association. Il a pris la Société Radio-Canada et l'a divisée en deux organismes, un anglophone et un francophone. Il a enlevé à la Société son mandat en matière d'unité nationale. Il a pris le CRTC et l'a balkanisé en instaurant, au niveau régional, le principe selon lequel l'auditeur est celui qui décide. Le gouvernement a fait naître la possibilité d'une contestation de la compétence fédérale, par suite de sa définition de la programmation.

Le projet de loi est tout à fait inacceptable et l'élimination de la disposition relative à l'unité nationale est tout à fait déraisonnable lorsqu'on voit les répercussions de cette mesure. Le gouvernement a aussi supprimé tous les autres éléments qui font de l'organisme une entité canadienne distincte d'un océan à l'autre, et il a en fait un véhicule de souveraineté-association au lieu du système nerveux central du pays, c'est-à-dire de l'unité de transmission des stimulations intellectuelles. Nous sommes parvenus à détruire un merveilleux concept et il faut absolument le rétablir dans notre pays.

*[Français]*

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, je ne pouvais assister au débat sur le projet de loi C-40 sans me prononcer sur l'amendement proposé par mes collègues du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique, ayant pour but d'imputer un rôle d'organisme de propagande à Radio-Canada.

Je sais que ma collègue de Mount Royal aimerait bien que Radio-Canada devienne un instrument de ses convictions politiques, que son chef aimerait paraître plus souvent à Radio-Canada et pense que Radio-Canada devrait être une filiale de son parti. Mais la réalité, monsieur le Président, c'est que si on a du respect pour la liberté de presse, si on a du respect pour la création, si on a du respect pour une institution qui a bien servi ses auditeurs, je ne crois pas que l'on doive donner à Radio-Canada un mandat de propagande.

Je vois le député néo-démocrate qui s'évertue à essayer de nous dire que Radio-Canada devrait. . .

**M. Waddell:** Affaiblir le Canada.